



## REUNION DU COMITE DIRECTEUR

DU 7 AVRIL 2017

Sous la présidence de Christian LAGRANGE, cette réunion s'est tenue le 7 avril 2017 à 18 heures, salle de réunion du C.D.O.S., 4 avenue Louis Laroche à Guéret.

### Assistaient à la réunion :

Messieurs BRIGAND Jacky, DARFEUILLE Pascal, DEBELLUT Jean-Louis, LAGRANGE Christian; LESTERPT Gérard, PEINAUD Gilles, Sébastien LAVAUD, agent de développement

Excusés : Madame BRETON Laëtitia, ADENIS Daniel, CHANUDET Denis, LAFRIQUE Philippe, ORLIANGES Yves,

### ORDRE DU JOUR

1. Communication de la réponse de la région Nouvelle Aquitaine concernant l'emploi du CDOS
2. Location d'un véhicule

\*\*\*\*\*

### 1. COMMUNICATION DE LA REPONSE DE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE CONCERNANT L'EMPLOI DU CDOS

Suite à notre réunion du comité directeur du 15 mars 2018, nous avons obtenu la réponse demandée par le président (voir en annexe 1).

Cette dernière conforte notre volonté de demander le financement auprès du CNDS. Ainsi, tous les départements de la région Nouvelle Aquitaine bénéficieront du même dispositif. De plus, le maintien des aides de la région sont maintenus jusqu'en 2020 mais, hélas, supprimées à cette date. Nous obtenons une réponse négative pour une aide complémentaire lors des déplacements supplémentaires engendrés par notre éloignement de Bordeaux.

### 2. LOCATION D'UN VEHICULE

Suite à l'augmentation des distances imposées pour des réunions en direction de la Nouvelle Aquitaine et de leur fréquence en diverses directions, il s'avère que l'utilisation de véhicules personnels demeure plus onéreuse. De plus, les déplacements répétitifs du président avec son véhicule personnel lui causent des dépenses incompatibles avec un statut de bénévole.

C'est pourquoi le président a contacté les concessionnaires automobiles de Guéret pour connaître leurs offres de location de véhicules. Les critères retenus sont basés sur :

- Une location sur quatre ans (48 mois) ;
- Un kilométrage de 20 000 km annuels soit 80 000 km ;

- Le carburant essence ou diésel ;
- Les frais d'entretien compris à l'exception des pneumatiques et d'assurance ;
- Equipement GPS et climatisation ;

Par message du 29 mars 2017, le président a adressé à tous les membres du comité directeur un état des contacts effectués et des propositions obtenues.

Après examen des diverses propositions, le comité directeur retient les types de véhicules :

- Opel Astra ;
- Kia Ceed ;
- Ford Focus ;

En version break ou berline, essence ou diésel.

Le président est chargé de recontacter ces trois concessionnaires pour obtenir de plus amples détails et faire préciser les dimensions des pneus.

Sans préjuger des résultats définitifs, il s'avère que le modèle "**FOCUS 3 Titanium Essence Break**" sera le moins onéreux en termes de location avec entretien. En outre, il possède les accessoires demandés et de la version break. Cette dernière constitue un avantage très important compte tenu que nous sommes amenés à transporter ponctuellement des objets encombrants.

Le comité directeur donne son accord pour le prêt du véhicule aux associations sportives et demande au trésorier d'adapter le contrat d'assurance. Une convention de prêt devra être produite pour sceller les termes du contrat et définir les diverses modalités y compris financières.

Compte tenu de l'avancée de ce dossier, le comité directeur donne pouvoir de décision aux membres du bureau du CDOS pour entériner le choix du véhicule.

Le président clos cette réunion à 18 heures 45.

Fait à Guéret, le 9 avril 2017

**Le secrétaire,**



**Jean-Louis DEBELLUT**

**Le président,**



**Christian LAGRANGE**

> Message du 06/04/17 16:57  
> De : "Eric Correia Agglo" <[eric.correia@agglo-grandgueret.fr](mailto:eric.correia@agglo-grandgueret.fr)>  
> A : "Christian LAGRANGE" <[christian.lagrange.tir@wanadoo.fr](mailto:christian.lagrange.tir@wanadoo.fr)>  
> Copie à :  
> Objet : Re: Subventions région NA  
>  
>

Voici la réponse de Marc Lemerrier,  
Bonne soirée a toi

> > Eric Correia  
Président de l'Agglomération du Grand Guéret  
Conseiller Régional Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente - Délégué aux Droits Culturels, à l'Innovation et a l'Economie  
Créative.



> Sent with Airmail

\*\*\*\*\*

Eric bonjour  
D'abord excuses moi auprès du Président du CDOS 23 mais je n'ai pas retrouvé trace de son mail  
Sur ses questions:

- oui il a intérêt [aujourd'hui](#) à " basculer" sur le dispositif de soutien à l'emploi mis en place par le CNDS ( 12000€/an sur trois ans....reconductibles). Cela d'autant plus que les DDCS sont invitées à "faire du chiffre" sur ce dispositif
- le différentiel avec l'aide régionale dont il bénéficie [aujourd'hui](#) demeure mineur (-1000,80€/an avec le risque d'un réexamen au moment d'un éventuel changement de titulaire)
- non nous ne pourrons pas aider ni le CDOS 23 ni l'association départementale des médaillés pour leurs déplacements inhérents aux démarches de fusion. Ce n'est pas que la demande soit illégitime mais..nous n'en avons pas les moyens

Marc Le MERCIER

\*\*\*\*\*

Le 4 avril 2017 à 11:42:06, Christian LAGRANGE ([christian.lagrange.tir@wanadoo.fr](mailto:christian.lagrange.tir@wanadoo.fr)) a écrit:

- > Bonjour Eric,
- > Je viens vers toi pour des questionnements concernant les subventions pour l'emploi et le sport et je te sollicite éventuellement pour ton soutien auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- > J'ai rencontré Marc Le Mercier à la réunion de la commission du CNDS de la Nouvelle-aquitaine à la préfecture de Région à Bordeaux et je lui ai demandé conseil concernant le devenir des subventions régionales concernant les emplois associatifs après 2020. Il m'a demandé de lui adresser un mail pour lui exposer mon interrogation. (*Tu trouveras celui-ci en pièce jointe le texte de ce courriel*). Je n'ai pour l'heure pas de réponse de Marc Le Mercier. Connaissant la haute estime que Marc a pour toi, je me permets donc de te solliciter pour avoir une réponse, car une demande est possible actuellement au niveau du CNDS.
- > Une autre question : l'implication en particulier des membres du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse et du Comité Départemental des Médaillés Jeunesse et Sport dans les instances régionales Nouvelle-

Aquitaine suscitent des frais considérables pour ces associations. La Région Nouvelle-Aquitaine peut-elle les aider ?

> Une petite troisième et dernière : Penses-tu que la décision fâcheuse de l'Etat (qui impacte le sport, les municipalités et les entreprises) de faire sortir la com d'agglomération du Grand Guéret de la ZRR est définitive ou cela peut-être encore négociable ?

Avec mes remerciements pour ton soutien et les réponses à ces questions, bien cordialement,

Christian Lagrange

# COMPARATIF VEHICULE LOCATION

48 mois 80 000 kms

Annexe 2

MARQUE & MODELE	PRIX	puissance	pneumatiques	GPS	clim	Aide au stationnement	Dimensions	coffre	réservoir
<b>OPEL</b>									
ASTRA 5 bused D110 diesel	250,26	110 cv	16 '' 205/55	GPS	Clim bi zone	Aide au stat av & arrière	L 4370 L 1565 H 1485	310	48
ASTRA 5 break D110 diesel	260,74	110 cv	16 '' 205/55	GPS	Clim bi zone	Aide au stat av & arrière	L 4702 L 1565 H 1485	480	48
<b>KIA</b>									
CEED2FL diesel	323,05	110 cv		GPS	Clim bi zone		L 4310 L 1780 H 1470	380	53
CEED2FL essence	279,71	120 cv		GPS	Clim bi zone		L 4310 L 1780 H 1470	380	53
CEED2FL break Diesel	338,59			GPS	Clim bi zone		L 4505 L 1780 H 1485	528	53
CEED2FL break essence	294,42	120 cv		GPS	Clim bi zone		L 4505 L 1780 H 1485	528	53
<b>FORD</b>									
FOCUS 3 titanium Essence	226,45	125 cv	16 '' 205/55	GPS	Clim bi zone	Aide au stat arrière	L 4360 L 1858 H 1469	316	55
FOCUS 3 titanium Diesel	272,93	120 cv	16 '' 205/55	GPS	Clim bi zone	Aide au stat arrière	L 4360 L 1858 H 1469	316	53
FOCUS 3 titanium Essence break	234,52	125 cv	16 '' 205/55	GPS	Clim bi zone	Aide au stat arrière	L 4560 L 1858 H 1492	476	55
FOCUS 3 titanium Diesel break	281,30	120 cv	16 '' 205/55	GPS	Clim bi zone	Aide au stat arrière	L 4560 L 1858 H 1492	476	53